

TRAJECTOIRES DE COPARENTALITÉ POST-RUPTURE CONJUGALE. UNE ÉTUDE EXPLORATOIRE QUALITATIVE

Julie Tremblay, Sylvie Drapeau, Caroline Robitaille, Émile Piché, Marie-Hélène Gagné, Marie-Christine Saint-Jacques

L'Harmattan | « [La revue internationale de l'éducation familiale](#) »

2013/1 n° 33 | pages 37 à 58

ISSN 1279-7766

ISBN 9782343019505

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2013-1-page-37.htm>

Pour citer cet article :

Julie Tremblay *et al.*, « Trajectoires de coparentalité post-rupture conjugale. Une étude exploratoire qualitative », *La revue internationale de l'éducation familiale* 2013/1 (n° 33), p. 37-58.
DOI 10.3917/rief.033.0037

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Trajectoires de coparentalité post-rupture conjugale Une étude exploratoire qualitative

Julie Tremblay, Sylvie Drapeau, Caroline Robitaille, Émile Piché,
Marie-Hélène Gagné et Marie-Christine Saint-Jacques¹

L'objectif de cette étude qualitative est de mieux comprendre comment les parents décrivent leur coparentalité et son évolution à travers deux transitions familiales vécues, la séparation et la recomposition. 25 parents (23 mères et 2 pères) séparés en moyenne depuis 8 ans et ayant des enfants âgés entre 5 et 20 ans ont été rencontrés. L'analyse du discours des participants permet de décrire quatre composantes de la coparentalité : la division des tâches et des responsabilités parentales, le soutien et le sabotage, l'accord éducatif et la gestion des interactions familiales, de même que leur évolution suite à la séparation. Cette évolution, ainsi que l'imbrication des composantes dans chaque situation familiale, met en lumière six trajectoires de coparentalité post-rupture. Trois principaux facteurs contextuels : la survenue d'événements

¹ Julie Tremblay, M.A., Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1030, avenue des Sciences humaines, Pav. Charles-De Koninck, local 2458, Québec (Québec), Canada, G1V 0A6.

Sylvie Drapeau, Ph.D., Professeure à l'École de psychologie, Université Laval, Québec.

Caroline Robitaille, M. Serv. Soc, Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque, Université Laval, Québec.

Émile Piché, Étudiant à la maîtrise en service social, Université Laval, Québec.

Marie-Hélène Gagné, Ph.D., Professeure à l'École de psychologie, Université Laval, Québec.

Marie-Christine Saint-Jacques, Ph.D., Professeure à l'École de service social, Université Laval, Québec.

Contact : **Julie.Tremblay@jefar.ulaval.ca**

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture-Ministère de la Santé et des Services sociaux par le biais du Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire.

La revue internationale de l'éducation familiale, n°33, 2013

ponctuels marquants, l'âge des enfants et le temps écoulé depuis la séparation, ont été associés à l'évolution des trajectoires.

Mots-clés : parent, divorce, rôle des parents, famille, coparentalité, trajectoire.

Post-separation coparenting trajectories : a qualitative exploratory study

The objective of this qualitative study is to better understand how parents describe their coparenting and its evolution through two family transitions : separation and remarriage. Participants (n = 25) are parents (23 mothers and 2 fathers) who have been separated for an average of eight years and who are responsible of children aged between 5 and 20. The analysis of the participants' discourse generates brings to light four components of coparenting : division of labour regarding childrearing, support and undermining for the coparental role, agreement or disagreement on childrearing issues and the joint management of family interactions, and how these evolve following the separation. This evolution and the interlocking of the components in each family situation brought to light six post-separation coparenting trajectories. Three main factors have been associated with the development of these trajectories over time : occurrence of major isolated events, the age of children, and the time elapsed since separation.

Key-words : parents, divorce, parent role, family, coparenting, trajectory.

Évolution de la coparentalité post-rupture conjugale

De nombreuses familles sont touchées par la séparation conjugale. Au Québec, l'indice de divortialité se situe autour de 50% depuis la fin des années 1980 et environ la moitié des couples qui divorcent ont des enfants à charge (Duchesne, 2006). Au Canada, l'indice de divortialité est de 38% (Statistique Canada, 2005) alors qu'il atteint 44% aux États-Unis (Ambert, 2009) et en France (Prioux, Mazuy et Barbieri, 2010). Par ailleurs, la séparation est souvent le point de départ d'une série de transitions familiales. Deux ans après, le tiers des enfants vont voir au moins un de leurs parents former une nouvelle union. Après cinq ans, il s'agit des deux tiers et cette proportion atteint 87% dix ans plus tard (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2005b). Actuellement en hausse, la

recomposition familiale touchait environ 12% des familles canadiennes en 2001 (Statistique Canada, 2002).

La séparation et la recomposition peuvent modifier l'exercice de la coparentalité, lequel réfère à un travail d'équipe au cours duquel les coparents travaillent ensemble ou non, pour accomplir leur rôle parental (Gasper, Stolberg, Macie et Williams, 2008). L'implication grandissante du père dans la vie des enfants s'accompagne de la poursuite d'un lien de coparentalité à travers les transitions familiales vécues. Au Canada, 70% des enfants de familles séparées ont toujours un contact étroit avec leurs deux parents (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2005a). Le pourcentage d'enfants faisant l'objet d'une garde partagée croît aussi progressivement, lequel se situe à environ 10% au Canada et aux États-Unis (Ambert, 2009). En France, ce pourcentage atteint 15% (Chaussebourg, Carrasco et Lermenier, 2009) et au Québec, environ 29% (Duchesne, 2006).

Nul doute ne demeure à ce jour sur l'importance des processus relationnels, tels que la coparentalité, pour l'adaptation des enfants, tant dans les familles intactes que séparées. En effet, ces processus expliquent mieux les difficultés d'adaptation que le statut marital (Lansford, Ceballo, Abbey et Stewart, 2001). En étant centrée sur l'enfant, la relation coparentale est plus directement reliée à l'adaptation de ce dernier que la relation conjugale (Feinberg, 2003 ; Teubert et Pinquart, 2010).

La diversité des relations coparentales entretenues entre les parents séparés a clairement été démontrée (Ahrons, 1994 ; Baum, 2004 ; Hetherington et Kelly, 2002 ; Maccoby, Depner et Mnookin, 1990). L'évolution de la coparentalité en lien avec les trajectoires de transitions familiales est toutefois moins connue. Les quelques études sur le sujet sont davantage quantitatives et n'illustrent pas le rôle joué par les transitions sur le cours de la relation. L'objectif de la présente étude qualitative est donc de mieux comprendre comment les parents décrivent leur coparentalité et son évolution à travers les transitions familiales qu'ils ont vécues.

Regard sur le concept de coparentalité

Plusieurs auteurs définissent la coparentalité par le soutien et la coordination (ou leur absence) que les parents affichent en matière d'éducation. Bien que cette définition soit adoptée par une majorité de chercheurs, les dimensions qui recouvrent la coparentalité ne font actuellement pas l'objet d'un consensus. Cependant, tous s'entendent

pour dire qu'il s'agit d'un concept multidimensionnel qui comprend des dimensions positives et négatives (McHale et Kuersten-Hogan, 2007).

Feinberg (2003) a proposé un modèle conceptuel complet et englobant qui comprend quatre composantes de la coparentalité : l'accord éducatif, la division des tâches et des responsabilités parentales, le soutien et le sabotage et la gestion des interactions familiales. Selon l'auteur, ces composantes se chevauchent les unes les autres tout en étant distinctes. L'accord éducatif fait référence au degré d'accord partagé par les parents sur une variété de sujets concernant les enfants, comme les valeurs et la discipline. La division des tâches et des responsabilités parentales implique le partage des tâches ménagères et de celles reliées aux soins des enfants de même que les responsabilités financières, légales et médicales relatives aux enfants. La composante soutien/sabotage est définie à partir des stratégies et actions qui soutiennent l'autre parent dans ses efforts pour accomplir ses buts parentaux ou au contraire qui visent à lui nuire. Enfin, la gestion des interactions familiales fait référence à trois dimensions, soit l'exposition des enfants aux conflits et à l'hostilité entre les adultes/parents, la triangulation de l'enfant et l'implication des deux parents auprès de l'enfant lors des activités triadiques.

L'exercice de la coparentalité après la séparation et la recomposition

La fin de la relation conjugale n'entraîne pas nécessairement la fin de la relation coparentale. Par conséquent, un des premiers défis auxquels les parents séparés sont confrontés consiste à redéfinir leur intimité et à établir de nouvelles frontières relationnelles entre eux (Afifi et Hamrick, 2006). Pour y parvenir, ils doivent renoncer à leur rôle et à leur identité de conjoint tout en conservant ceux de parent. Un échec dans l'établissement de limites relationnelles qui définissent l'ancien partenaire comme un coparent et non comme un conjoint serait à l'origine de nombreux conflits post-séparation (Madden-Derdich, Leonard et Christopher, 1999).

À ce jour, les recherches ont mis en lumière la diversité des relations coparentales post-rupture et ont permis d'identifier des typologies de coparentalité dans ce contexte (Ahrons, 1994 ; Baum, 2004 ; Hetherington et Kelly, 2002 ; Maccoby *et al.*, 1990). Ces typologies offrent un portrait statique et volontairement distinct de types de parentalité en se basant sur deux grands axes, soit le conflit et la coopération qui réfère au soutien tel que rapporté par Feinberg (2003). Quatre catégories de coparentalité post-séparation sont identifiées par ces deux axes : coopérative, conflictuelle, désengagée et mixte. Les parents

coopératifs s'offrent du soutien et évitent les disputes. Ceux en conflit communiquent de manière hostile à propos des enfants, contestent mutuellement leurs compétences et sapent leur autorité respective. Les parents désengagés demeurent impliqués auprès de leurs enfants, mais adoptent une parentalité en parallèle. Ils sont peu en conflit, mais ne tentent pas de coordonner les activités et les règles entre les deux résidences. La catégorie mixte regroupe les parents qui tentent de coopérer, malgré une hostilité élevée et concernerait peu de parents (Maccoby *et al.*, 1990).

Quelques études se sont centrées sur l'évolution de ces typologies sur des périodes allant de trois à vingt ans suivant la séparation. Avec le temps, la relation conflictuelle a tendance à être moins présente entre les parents séparés (Maccoby, Buchanan, Mnookin et Dornbusch, 1993), laissant place à une coparentalité désengagée et, dans une moindre mesure, à une coparentalité coopérative (Ahrons, 1994, 2007 ; Maccoby *et al.*, 1990). Environ le quart des parents demeurent engagés dans une coparentalité conflictuelle six ans et vingt ans plus tard (Ahrons, 2007 ; Hetherington et Kelly, 2002). Quant aux parents qui adoptent une coparentalité coopérative suite à la séparation, les résultats permettent difficilement de statuer sur la stabilité de ce style relationnel. Selon Ahrons, la majorité des parents continue de coopérer cinq ans et même vingt ans après leur divorce. Dans l'étude de Maccoby *et al.* (1993), le quart demeure coopératif quelques années après la rupture.

D'autres auteurs cherchent à comprendre les facteurs ayant le potentiel d'influer sur l'exercice de la coparentalité. Parmi ces facteurs, certains sont directement reliés à la séparation, comme le temps écoulé depuis la rupture (Baum, 2003), la capacité à pardonner à son ex-conjoint, le niveau d'hostilité entourant les procédures de divorce et la satisfaction à l'égard des arrangements financiers (Bonach, 2005). Des facteurs, tels que des difficultés personnelles dans la vie d'un parent, un déménagement ou un événement positif comme l'anniversaire d'un enfant, ont également été identifiés comme ayant suffisamment d'importance pour modifier l'état de la relation entre les parents (Graham, 1997 ; Koenig Kellas, Bean, Cunningham et Cheng, 2008). Enfin, la recomposition familiale serait aussi susceptible d'influer sur la relation coparentale. Celle-ci a été associée à une diminution du nombre d'interactions entre les parents, du soutien mutuel et de l'implication parentale de même qu'à une attitude plus négative à propos de l'autre comme parent (Adamsons et Pasley, 2006 ; Christensen et Rettig, 1995).

La présente recherche propose d'élargir les connaissances en ayant recours au modèle de Feinberg (2003) pour étudier l'évolution de la coparentalité en contexte post-rupture. Investiguer les quatre

composantes de ce modèle permet d'illustrer la diversité et la complexité des relations coparentales entretenues entre les parents séparés, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. L'aspect novateur de cette recherche réside aussi dans le fait qu'elle s'intéresse à l'évolution de la coparentalité sur plusieurs années et tient compte de l'effet possible des transitions familiales. Plus spécifiquement, cette étude vise à : 1) décrire les composantes de la coparentalité, 2) identifier les trajectoires qui caractérisent l'évolution de la coparentalité à travers les transitions familiales vécues et 3) explorer certains facteurs contextuels associés à l'évolution des trajectoires.

Méthodologie

Population à l'étude et échantillon

Les participant(e)s ont été recruté(e)s sur une base volontaire à partir d'une liste de répondants élaborée dans le cadre d'une recherche antérieure sur les conflits parentaux. Des trente-huit parents contactés, vingt-cinq ont été rejoints et ont accepté de participer. Les participant(e)s devaient répondre à deux critères de sélection : 1) avoir vécu un épisode de séparation conjugale impliquant des enfants d'âge mineur et 2) au moins un des parents vivait actuellement ou avait déjà vécu un épisode de recombinaison familiale. L'arrêt du recrutement a été justifié par le principe de saturation (Turcotte, 2000). Une analyse préliminaire, réalisée au fur et à mesure du recrutement, a permis de constater la saturation des données en regard des objectifs à l'étude.

L'échantillon final, composé majoritairement de femmes (n = 23), regroupe des parents dont l'âge moyen est de 44,8 ans. Il est possible que la perception des mères à l'égard de la coparentalité diffère de celle des pères et que cette surreprésentation de femmes puisse avoir une influence sur les données recueillies. La majorité des participants travaille à plein temps (n = 18) ou à temps partiel (n = 3). Le niveau de scolarité complété se distribue de façon égale entre eux : secondaire (n = 9), collégial (n = 8) et universitaire (n = 8). Concernant leur situation économique, 32% déclarent un revenu personnel (avant impôts) de moins de 30 000 \$, 40% entre 30 000 \$ et 59 999 \$ et 20% de plus de 60 000 \$ par année.

Les parents rencontrés avaient en moyenne deux enfants âgés entre 5 et 20 ans. Ils étaient séparés en moyenne depuis 7,9 ans (min.-max. : 5-12). Treize avaient recours à une garde partagée, dix avaient la garde principale des enfants et les deux autres étaient des parents non gardiens. Au moment de l'entrevue, la majorité des parents répondants (n = 15) vivait au sein d'une famille monoparentale et six vivaient en famille

recomposée. Quatre considéraient leur nouveau conjoint non cohabitant comme étant suffisamment présent dans la famille pour avoir le potentiel d'interférer dans la relation coparentale. Quant aux parents non répondants, soit celui avec lequel le parent répondant doit se coordonner, onze vivaient seuls au moment de la collecte, dix vivaient avec un nouveau conjoint (dont un avait eu un enfant de cette seconde union) et quatre avaient un nouveau conjoint non cohabitant.

Instruments et collecte des données

Lors de la rencontre, d'une durée moyenne d'une heure et demie, les participants répondaient d'abord à des questions fermées sur leurs caractéristiques sociodémographiques, leur situation familiale actuelle ainsi que leur séparation conjugale. Ensuite, ils étaient invités à prendre part à une entrevue semi-structurée où quatre thèmes étaient abordés : 1) les interactions familiales, 2) la division des tâches et des responsabilités parentales, 3) le soutien et le sabotage et 4) l'accord éducatif. Les questions associées à chacun des thèmes étaient posées en demandant aux répondants de penser à la relation coparentale entretenue avant la séparation et à celle entretenue après la séparation. Le cas échéant, une attention particulière était portée aux changements observés à la suite de la séparation et aux raisons les expliquant. La fin de l'entrevue était consacrée à la description des changements survenus ou non, à la suite d'épisodes de recomposition familiale vécus par le parent répondant et/ou le parent non répondant. Les participants ont aussi été invités à dessiner un graphique pour soutenir visuellement leurs propos. Le guide a été pré-testé auprès de deux parents séparés afin de vérifier la pertinence des questions, clarifier certains thèmes et prévoir des sous-questions possibles.

Stratégies d'analyses

Toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites intégralement afin de permettre une analyse de contenu thématique (Mayer et Deslauriers, 2000). Cette analyse a été effectuée à l'aide du logiciel N'Vivo (version 2.0). La grille d'analyse a été élaborée à partir d'un modèle mixte, dont les catégories de départ correspondaient aux quatre composantes du modèle de Feinberg (2003). D'autres catégories et sous-catégories ont émergé à partir des propos des participants. Le processus d'élaboration de la grille d'analyse a fait l'objet de plusieurs itérations suivant des échanges entre les auteurs. Certaines catégories préliminaires ont été retirées, scindées ou regroupées. D'autres se sont

ajoutées afin de mieux rendre compte des propos des parents. Les règles qui ont présidé au choix des catégories sont la pertinence, l'exhaustivité, la représentativité et l'homogénéité (Mayer et Deslauriers, 2000). Une entrevue (4% du matériel) a été codée par une personne extérieure à la recherche et l'accord inter-juges obtenu se situe à 89%.

Les entrevues ont ensuite été analysées verticalement afin de repérer les thèmes dans chacune d'elle. Une analyse horizontale, permettant des comparaisons entre les cas, a aussi été réalisée. Ces deux stratégies ont révélé que chaque composante est susceptible d'être affectée par les transitions familiales et s'avère utile à la compréhension des trajectoires des parents. La synthèse de ce travail d'analyse, soutenue par l'examen des graphiques dessinés par les participants, a permis de dégager des trajectoires post-rupture et de les regrouper en six grands types qui tiennent compte des patrons d'évolution et d'imbrication des composantes dans chaque situation familiale.

Résultats

Chacune des quatre composantes de la coparentalité sera tout d'abord décrite brièvement afin d'illustrer la teneur des propos des répondant(e)s et de mettre en lumière leur évolution possible suite à la séparation conjugale. Les six trajectoires de coparentalité seront ensuite présentées afin d'approfondir comment ces composantes évoluent en interaction les unes avec les autres selon différents patrons.

Description des composantes de la coparentalité

Accord éducatif

Une vision éducative similaire à celle de l'autre parent est mise en lumière dans une majorité d'entrevues. La similitude des valeurs éducatives peut être une source de rapprochement au sein du couple et le demeurer après la rupture : « *On trouvait toujours un terrain d'entente et les deux, on était content parce qu'on disait chacun ce qui était important pour nous* » (#11 ; femme, 43 ans, 2 enfants). Des divergences transparaissent néanmoins dans certaines situations familiales où la discipline sévère des pères, comparativement à celle plus permissive des mères, est pointée du doigt.

Avant la séparation, les différends éducatifs peuvent être peu visibles, car l'un ou l'autre des parents peut délaissé ce terrain ou taire son point de vue pour éviter les conflits. La séparation du couple est susceptible de rompre cette modalité de fonctionnement : « *Quand on*

était ensemble, semble-t-il que ce n'était pas si divergent que ça. C'est drôle que séparés, on dirait que tout est divergent » (#14 ; femme, 44 ans, 4 enfants). Pour d'autres répondant(e)s, les conflits relatifs à l'éducation occupent une place tellement importante qu'ils sont la source même de la séparation : *« On ne voyait pas ça de la même façon. C'est évident, de toute façon on ne se sépare pas pour rien ! »* (#12 ; femme, 48 ans, 1 enfant).

Division des tâches et des responsabilités parentales

Dans une majorité d'entrevues, le répondant se perçoit comme étant le principal responsable des tâches et des responsabilités parentales. Cette situation fait, en général, l'objet d'une entente entre les parents, la mère ayant adapté son emploi du temps afin d'exercer ce rôle auprès des enfants. Des insatisfactions transparaissent toutefois dans certaines entrevues et peuvent être un déclencheur de la séparation : *« Il aimait ça avoir une famille, des enfants, deux autos à la porte, faire un voyage l'été... Mais de là à dire qu'il voulait y participer activement, là non (...). C'est ce qui fait que je me suis tannée »* (#16 ; femme, 43 ans, 2 enfants).

Après la rupture, le partage des tâches et des responsabilités peut rester relativement similaire à celui observé lorsque les parents demeuraient sous le même toit. Cependant, aux dires des répondant(e)s, les modes de fonctionnement sont plus explicites et souvent plus rigides. Les propos des participant(e)s mettent aussi en lumière le plus grand engagement de certains pères après la rupture, car dans toutes les situations observées, les hommes voient leurs enfants régulièrement sans la présence de l'autre parent qui occupait auparavant cette zone : *« Les enfants n'ont jamais vu autant leur père que depuis qu'on est séparé »* (#21 ; femme, 44 ans, 2 enfants). Par contre, dans d'autres situations, la séparation peut signifier un désengagement progressif du parent non résident, notamment relié au fait que ce dernier s'investit dans une nouvelle famille.

Gestion des interactions familiales

Si plusieurs affirment avoir entretenu une bonne, voire une excellente, communication avec leur conjoint avant la séparation, et ce, dans un climat harmonieux, d'autres se plaignent du manque d'échange et de complicité et attribuent cette situation à une relation de pouvoir très inégale au sein de leur couple ou encore aux faibles habilités de leur conjoint : *« C'était difficile de communiquer parce que j'avais l'impression que je parlais dans le vide et qu'il me rabaisait »* (#20 ;

femme, 48 ans, 1 enfant). Globalement, l'analyse des entretiens montre que cette composante est affectée négativement par la séparation : « *C'est plus froid maintenant* » (#5 ; femme, 41 ans, 2 enfants). Les communications, centrées sur les besoins de l'enfant, deviennent moins fréquentes, voire inexistantes ou hostiles. Rares sont les situations où une amélioration est notée et des répondantes précisent qu'une plus grande affirmation d'elles-mêmes y a conduit.

Soutien et sabotage

Respect, confiance, solidarité et complémentarité sont les mots utilisés pour exprimer le soutien entre les parents. Sauf dans les situations où la rupture s'avère très conflictuelle, les parents séparés continuent de s'appuyer mutuellement du soutien, bien que certains répondant(e)s estiment en obtenir moins qu'avant. Que ce soit avant ou après la rupture conjugale, soutien et reproches peuvent se côtoyer dans une même entrevue, mais ces derniers n'atteignent pas fondamentalement le sentiment de compétence du parent et ne visent pas à saper son autorité. L'importance de s'entendre devant les enfants, de « *faire front commun* » (#12 ; femme, 48 ans, 1 enfant), est alors soulignée par des répondant(e)s qui admettent tout de même quelques écarts à ce principe. Dans certaines situations familiales toutefois, les reproches sont constants et reflètent des divergences majeures sur le plan des valeurs éducatives : « *Je passais mon temps à la contredire* » (#7 ; homme, 40 ans, 2 enfants). Dans d'autres situations, les hostilités reliées à la rupture affectent la relation coparentale au point où un parent refuse à l'enfant le droit d'aimer l'autre. Calomnies, médisances, insultes fusent et visent à discréditer l'autre parent : « *Tout ce que je faisais ou disais, c'était de la poubelle, puis j'étais une menteuse. C'est ce qu'il disait aux enfants* » (#13 ; femme, 41 ans, 2 enfants). Le dénigrement est peu visible avant la séparation, sauf en certaines circonstances qui caractérisent une des trajectoires qui sera présentée.

Trajectoires de coparentalité

La coparentalité étant définie ici comme un travail d'équipe, des métaphores sportives illustrent chacune des trajectoires. Les chiffres ne sont présentés qu'à titre indicatif.

Une équipe indéfectible

Pour les participants (n = 2) de cette trajectoire, la séparation ne semble pas avoir eu d'impact majeur sur l'exercice de la coparentalité. Ils considèrent entretenir le même genre de relation coparentale avant et après la séparation et celle-ci est jugée comme étant de très bonne qualité. Deux composantes de la coparentalité, l'entente éducative et le soutien mutuel, assurent, en grande partie, la qualité et la stabilité de la relation. Il s'agit de parents qui se soutiennent dans leur rôle parental et qui se vouent mutuellement un grand respect. Le discours des répondant(e)s donne l'impression qu'ils/elles forment une équipe avec l'autre parent : « *On a toujours été là pour compenser ce que l'autre ne pouvait pas faire* » (#4 ; femme, 42 ans, 2 enfants).

Une vision similaire de l'éducation des enfants caractérise aussi ces parents avant et après la séparation. Lorsque des désaccords surviennent sur le plan éducatif, ils sont en mesure d'en discuter, de faire des compromis et d'arriver à une entente. Les tensions ou chicanes sont donc ponctuelles et se résorbent rapidement. D'ailleurs, selon ces participant(e)s, la séparation n'est pas reliée à leur rôle parental : « *Notre séparation n'a pas du tout rapport avec comment il pouvait élever nos enfants. C'est plus pour des raisons interpersonnelles qu'on s'est séparé* » (#5 ; femme, 41 ans, 2 enfants).

Malgré le climat amical qui caractérise leur relation, des contacts plus distants sont rapportés suite à la séparation témoignant d'un détachement entre les ex-conjoints. Ces parents ont également formé une nouvelle union, mais la recomposition n'a pas eu d'impact sur leur relation coparentale, ce qui démontre la solidité de leur assise parentale et la distinction qu'ils effectuent entre leur relation conjugale et leur relation coparentale.

Une crise temporaire au sein de l'équipe

Pour les parents de cette trajectoire (n = 4), la séparation entraîne une période de désorganisation de l'équipe parentale ; désorganisation qui durerait environ trois ans. Par la suite, la qualité de la relation coparentale reviendrait similaire à celle entretenue avant la séparation, c'est-à-dire de bonne ou de très bonne qualité.

Lors de cette période de transition, les parents doivent redéfinir toutes formes de relation entre eux. La période de deuil, qui accompagne la fin de la relation amoureuse, rend difficiles les interactions entre les parents. Un climat tendu, des difficultés à communiquer et un évitement volontaire des contacts avec l'autre parent sont rapportés par les

participant(e)s. Ces difficultés apparaissent s'estomper une fois le processus de deuil terminé.

Maintenant, quand il vient porter les enfants, c'est amical. (...) Il n'y a pas de tension. Les enfants sont très à l'aise quand leur père est là. Je sais qu'il y a eu une période où les enfants trouvaient ça difficile parce qu'ils sentaient qu'il y avait un cube de glace entre leur père et moi (#8 ; femme, 45 ans, 2 enfants).

L'arrivée rapide d'un nouveau conjoint peut engendrer une tension supplémentaire entre les parents, en raison, par exemple, d'une jalousie et de la peur d'être remplacé : « Des fois sa blonde essayait d'intervenir auprès des enfants. (...) On en avait discuté, mais ça a été un peu une source de conflit. Ma fille me parlait beaucoup de sa blonde et j'avais un peu de jalousie » (#21 ; femme, 44 ans, 2 enfants).

Au deuil de la relation conjugale s'ajoute la nécessité de redéfinir les rôles de chacun. Selon les participant(e)s, leur ex-conjoint s'investit maintenant davantage dans leur rôle de parent et assume de manière plus équitable les tâches et les responsabilités. La garde partagée est d'ailleurs très présente dans cette trajectoire.

Ces parents conservent une vision éducative similaire et un respect mutuel leur permettant de maintenir la collaboration, même dans les moments difficiles. La survenue d'un événement marquant, le temps écoulé depuis la séparation et l'âge des enfants sont évoqués pour expliquer leur cheminement. Lorsqu'elle survient plus tardivement dans l'histoire familiale, l'arrivée d'un nouveau conjoint peut aussi contribuer à l'acceptation de la rupture. Dans tous les cas, le détachement progressif des ex-conjoints semble la clé du retour à l'équilibre du système familial.

Des coéquipiers qui établissent de nouvelles règles du jeu

Pour les parents (n = 4) de cette trajectoire, la séparation apparaît jouer un rôle positif sur la coparentalité. Malgré des valeurs communes de base, les participants rapportent avoir une approche avec les enfants qui diffère de celle de l'autre parent. Les désaccords qui en résultaient, lorsqu'ils vivaient dans la même maison, entraînaient des conflits et des tensions perpétuelles entre eux. Il s'agit de la raison qui a entraîné la séparation conjugale.

On avait pas mal les mêmes valeurs. C'est l'approche qui était différente. Une approche très relaxe et une approche très stricte. On avait de la misère à se rejoindre. (...) C'est ce qui a amené une séparation, ça ne m'allait pas tellement (#1 ; femme, 41 ans, 2 enfants).

Outre leurs divergences dans les styles parentaux, les participant(e)s reconnaissent que « tout » n'est pas sujet de désaccord. Les parents appuient la décision et le comportement de l'autre lorsque ceux-ci rejoignent leur vision de l'éducation. Du soutien transparaît dans le discours des répondant(e)s avant et après la séparation, ce qui explique la qualité de la relation.

Malgré leurs divergences, la majorité des parents de cette trajectoire choisissent d'avoir une garde partagée. La séparation semble toutefois les amener à ne plus s'ingérer dans la vie de l'autre : « *Je gère comme je veux ici et il gère comme il veut le week-end* » (#1 ; femme, 41 ans, 2 enfants), ce qui favorise une meilleure entente. La différence dans les styles parentaux peut aussi être plus acceptée suite à la séparation, ce qui entraîne une diminution des tensions et des conflits. Cette acceptation pourrait être reliée au fait que les enfants grandissent et à l'impression qu'ils sont moins vulnérables : « *Avant, je m'en mêlais et il y avait des conflits. Maintenant, je ne m'en mêle plus. Ma fille est assez grande* » (#7 ; homme, 40 ans, 2 enfants).

Des coéquipiers en conflit

Pour les parents (n = 5) de cette trajectoire, la séparation semble avoir eu un impact négatif majeur sur l'exercice de la coparentalité. Les participants considèrent que leur relation coparentale va moins bien suite à la séparation et celle-ci est jugée comme étant de piètre qualité. Une rupture difficile ou blessante aurait pour effet d'engendrer une coupure dans la relation entre les parents : « *Lors du jugement, il a rapporté plein de choses qui n'étaient pas vraies. Là, ça a comme coupé* » (#22 ; femme, 46 ans, 2 enfants).

Le modèle de fonctionnement traditionnel adopté par ces familles apparaît être ébranlé par la séparation. Les tâches et les responsabilités parentales sont maintenant assumées conjointement, quoique la garde partagée est soit peu présente dans ces familles. La majorité des parents ont eu recours à des démarches juridiques pour arriver à une entente sur la garde des enfants. Une insatisfaction par rapport à l'inégalité des rôles ressort aussi du discours de certain(e)s répondant(e)s : « *À l'époque, ça faisait peut-être mon affaire de me faire diriger un peu. (...) Je n'étais pas malheureuse, c'était correct la façon dont ça se passait, jusqu'au jour où ça ne m'a plus convenu* » (#15 ; femme, 45 ans, 2 enfants).

Après la séparation, de nombreux conflits éclatent entre les parents, au point où ces derniers évitent d'être en contact. Toute communication devient alors difficile, voire impossible. Dans ces circonstances, certains parents sollicitent les enfants pour communiquer de l'information à

l'autre parent et pour prendre des décisions les concernant. L'absence de contact empêche la résolution des désaccords et contribue au maintien du ressentiment entre les ex-conjoints. De parents relativement soutenant l'un envers l'autre avant la séparation, ils deviennent critiques, voire parfois dénigrants. Une rapide remise en couple d'un des parents pourrait aussi nuire à l'état de la relation : « *Il y a eu de la coopération les deux premières semaines. À partir du moment où il a emménagé avec sa nouvelle conjointe, il n'y avait plus rien de possible* » (#3 ; femme, 41 ans, 2 enfants).

Des années plus tard, la relation entre les parents se caractérise toujours par des conflits et un évitement des contacts. De façon exceptionnelle, il semble possible de rétablir la communication et d'améliorer la collaboration entre les parents.

Il y a quelque chose qui se passe parce qu'il s'est mis à me reparler et de façon positive en plus. Avant ce n'était pas possible parce que c'était toujours négatif. Je pense que c'est à cause de la mort de ma mère et de sa nouvelle conjointe (#18 ; femme, 46 ans, 2 enfants).

Les adversaires

Cette trajectoire se caractérise par des contextes familiaux où l'exercice d'une coparentalité post-séparation est très difficile, voire impossible. Pour les adversaires (n = 4), le bien-être de l'enfant, en tant que but commun, apparaît secondaire face aux problèmes qu'ils rencontrent dans leur relation. Ces parents témoignent de graves difficultés relationnelles où le dénigrement et la violence étaient présents avant la séparation et se poursuivent par la suite.

Les conflits exacerbés sont au cœur de cette trajectoire et imprègnent le discours des répondant(e)s. Ce sont dans cette trajectoire que les situations de triangulation de l'enfant sont les plus visibles et où les enfants semblent le plus en détresse : « *Quand mon fils a voulu s'enlever la vie, il a dit qu'il était tanné que ses parents se chicanent* » (#24 ; femme, 41 ans, 2 enfants). Dans certains cas, l'intensité des conflits nécessite le recours à des interventions policières : « *J'ai vécu du harcèlement à quelques reprises de la part de la mère au point où j'ai dû faire intervenir la police* » (#25 ; homme, 46 ans, 2 enfants).

D'importants désaccords éducatifs sont rapportés, notamment sur la façon de s'occuper des enfants et de répondre aux besoins primaires de ces derniers. Les parents ne se coordonnent pas et offrent à leurs enfants des milieux de vie incohérents, voire contradictoires. Des démarches

juridiques ont d'ailleurs été entreprises à plusieurs reprises. Enfin, toutes ces familles ont fait l'objet d'un signalement à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et trois d'entre elles étaient suivies au moment de l'entrevue. Des problèmes de santé mentale vécus par un des parents pourraient aussi expliquer le recours à des intervenants extérieurs.

Un équipier est moins dans la partie

Dans cette dernière trajectoire, la séparation apparaît aussi avoir eu un impact négatif sur l'exercice de la coparentalité en influençant l'engagement parental. Les participantes (n = 6) rapportent une moins grande implication de la part de leur ex-conjoint auprès des enfants. Lorsque la garde partagée est présente après la séparation, celle-ci tend à disparaître avec le temps pour laisser place à une garde principale à la mère. Précisons que le désengagement est jugé par les participantes en fonction de ce qui était vécu avant la séparation. Il s'agit donc d'hommes autant impliqués que ceux des autres trajectoires. Les répondantes ont toutefois le sentiment d'avoir perdu un coéquipier à qui elles accordaient une grande valeur. La perte d'une figure parentale précieuse pour leur enfant les chagrine.

Pourquoi ce désengagement ? Certaines participantes racontent qu'il était plus facile de travailler à deux ou d'impliquer leur ex-conjoint dans leur rôle parental lorsqu'ils étaient en couple. Pour d'autres, leur ex-conjoint a consciemment pris la décision de quitter la vie de famille, ce qui, par le fait même, a entraîné la séparation conjugale.

Des répondantes questionnent l'attitude négative de la nouvelle conjointe envers les enfants : « *Quand la séparation est arrivée, elle voulait avoir le monsieur, mais pas le petit paquet qui venait avec* » (#17 ; femme, 48 ans, 1 enfant). La nouvelle conjointe est aussi perçue comme un aspect concret de la « nouvelle vie » du parent, une vie où les enfants sont moins présents et où les priorités changent : « *Il a vraiment refait sa vie avec quelqu'un d'autre et les enfants ne font pas partie de cette vie-là* » (#11 ; femme, 43 ans, 2 enfants).

Discussion

La présente étude qualitative avait pour objectif d'étudier la coparentalité et son évolution à travers les transitions familiales vécues. Les résultats mettent en lumière la diversité des relations coparentales entretenues entre les parents séparés, ce qui concorde avec les observations des auteurs dans le domaine (Ahrns, 1994 ; Baum, 2004 ; Hetherington et Kelly, 2002 ; Maccoby *et al.*, 1990). Six trajectoires de

coparentalité ont découlé des analyses. La différenciation qu'effectuent les parents entre leurs relations conjugale et coparentale apparaît centrale dans la variation des trajectoires.

Deux des trajectoires identifiées regroupent des parents qui coopèrent malgré la séparation et se rapprochent du type coopératif trouvé dans l'étude de Maccoby et *al.* (1990). La stabilité d'une relation coparentale coopérative semble possible grâce à l'établissement de nouvelles frontières relationnelles entre les parents suite à la séparation et au détachement qui s'effectue entre eux, ce qui corrobore les écrits sur le sujet (Afifi et Hamrick, 2006 ; Madden-Derdich et *al.*, 1999). Les parents qui forment une *équipe indéfectible* distinguent clairement leur relation conjugale de leur relation coparentale et n'entretiennent pas de fortes émotions entre eux, ce qui semble aider à traverser la séparation sans influencer la qualité de la relation coparentale. Pour d'autres, la séparation entraîne une *crise temporaire au sein de l'équipe parentale*. La période de deuil qui accompagne la fin de la relation conjugale complique l'exercice de la coparentalité pendant un temps. Toutefois, le détachement qui s'effectue progressivement entre les parents permet la réorganisation d'une équipe parentale coopérative.

Le discours des *coéquipiers en conflit* et des *adversaires* témoigne d'une difficulté à différencier la relation conjugale de la relation coparentale. Ces deux trajectoires s'apparentent à la coparentalité conflictuelle, telle que décrite par les auteurs du domaine (Hetherington et Kelly, 2002 ; Maccoby et *al.*, 1990). Selon Madden-Derdich et *al.* (1999), les ex-conjoints qui ressentent de fortes émotions l'un envers l'autre éprouveraient de la difficulté à réajuster leur rôle de manière à passer de celui de couple conjugal à celui de couple parental. La poursuite d'une relation de coparentalité post-séparation s'avère donc complexe et intimement reliée à des difficultés conjugales non résolues (Emery, 1994).

Une trajectoire rassemble des parents qui ont d'importants désaccords éducatifs, qui se critiquent mutuellement et qui réussissent à maintenir la communication et le soutien entre eux, ce qui rappelle la typologie mixte identifiée par Maccoby et *al.* (1990). La séparation ressort ici comme une *occasion d'établir de nouvelles règles du jeu*. Elle amène les parents à ne plus s'ingérer dans la vie de l'autre ou à accepter davantage leurs divergences sur le plan éducatif, ce qui favorise une meilleure entente. Selon Graham (1997), certains parents séparés établissent une relation dans laquelle les enfants sont la priorité et limitent le plus possible les conflits. Leur rôle de parent prend le dessus sur celui de conjoint, ce qui peut expliquer pourquoi la relation coparentale se porte mieux.

Enfin, les résultats font ressortir une trajectoire caractérisée par le désengagement d'un des parents (*Un équipier est moins dans la partie*), ce qui n'avait pas été identifié jusqu'à maintenant dans les études mettant en lumière des typologies. Cette trajectoire pourrait rappeler la coparentalité de type désengagé ou parallèle (Hetherington et Kelly, 2002 ; Maccoby et al., 1990). Cependant, la coparentalité de type désengagé fait référence à des parents qui demeurent impliqués auprès des enfants, mais qui ne tentent pas de coordonner les activités et les règles entre les deux résidences. La typologie identifiée dans le cadre de la présente étude laisse présager le contraire. Les parents affichent un minimum de coordination et de collaboration, mais l'un d'eux diminue son implication auprès des enfants suite à la séparation.

Les résultats permettent de constater le rôle de la recomposition familiale sur l'évolution de la coparentalité. Le plus souvent, elle est associée à une augmentation des conflits ou une diminution de l'implication parentale, ce qui rejoint les résultats des travaux de Christensen et Rettig (1995). Le temps et les ressources consacrés aux nouveaux membres de la famille pourraient entraîner un sentiment de compétition entre l'ancienne et la nouvelle famille, générant des conflits entre les parents (Adamsons et Pasley, 2006). En outre, le temps accordé à un nouveau conjoint pourrait expliquer la diminution de l'implication parentale (Christensen et Rettig, 1995). Dans de plus rares situations, la recomposition est associée à une meilleure collaboration entre les parents. La présence d'un nouveau conjoint pourrait aider les parents à passer à autre chose, à accepter la rupture et à être moins concentrés sur l'ex-conjoint (Koenig Kellas et al., 2008). L'attitude respectueuse du nouveau conjoint envers les enfants et l'autre parent favoriserait également un tel changement.

Trois facteurs contextuels ont aussi été associés à l'évolution de la coparentalité. D'abord, les participant(e)s rapportent que le temps écoulé depuis la séparation a une influence positive sur leur relation coparentale, résultat aussi obtenu par Baum (2003). Les études démontrent que les conflits s'estompent avec le temps, laissant place à une coparentalité de type « désengagé » (Ahrons, 1994 ; Maccoby et al., 1993). En effet, le temps apaiserait la tristesse et la colère reliées à la rupture tout en permettant aux ex-conjoints de faire le deuil de leur relation conjugale.

L'âge des enfants est aussi mentionné pour expliquer la diminution des conflits. Selon Maccoby et al. (1990, 1993), les parents de jeunes enfants tendent à entretenir une coparentalité conflictuelle alors que ceux d'enfants plus âgés exercent une coparentalité en parallèle. Lorsque les enfants avancent en âge, les parents ont de moins en moins besoin de se coordonner, ce qui peut faciliter leurs interactions.

Enfin, la survenue d'événements ponctuels marquants, tels le décès d'un membre de la famille ou le déménagement d'un des parents, est rapportée pour expliquer des changements positifs ou négatifs dans l'exercice de la coparentalité. Graham (1997) souligne qu'un déménagement ou des difficultés personnelles peuvent avoir une incidence négative sur l'engagement des parents dans une relation post-séparation. Ces événements ont suffisamment d'importance pour modifier l'état de la relation entre les parents (Graham, 1997 ; Koenig Kellas *et al.*, 2008).

Limites de l'étude

Certaines limites devraient être prises en considération dans l'interprétation des résultats. Premièrement, la nature rétrospective de cette étude entraîne un biais relié au fait de relater une expérience relationnelle passée. En effet, les participant(e)s devaient se remémorer comment fonctionnait leur relation coparentale plusieurs années auparavant, et ce, à différentes périodes de leur vie. Certaines données importantes ont donc pu être oubliées par les répondant(e)s. De plus, les fortes émotions reliées à un événement comme celui de la séparation conjugale peuvent avoir teinté les souvenirs associés à la relation coparentale. Deuxièmement, cette recherche a fait appel à un seul des parents biologiques de l'enfant. Il est possible que le père et la mère puissent avoir des perceptions différentes de leur coparentalité, particulièrement lorsque ces derniers sont en conflit. Troisièmement, il convient de souligner que certaines caractéristiques de l'échantillon ont pu influencer la nature des résultats obtenus. En effet, l'échantillon est composé en grande majorité de femmes. De par leur implication auprès des enfants et les normes véhiculées dans la société, il est probable que leur perception sur le sujet diffère de celle des hommes. En outre, environ la moitié des parents avaient recours à une garde partagée, ce qui est plus élevé que le pourcentage habituellement observé dans la population en général. Enfin, la plupart des enfants étaient âgés de plus de 12 ans, certains étaient au début de l'âge adulte. L'exercice de la coparentalité dans ces familles pouvait différer de celui dans les familles où les enfants sont plus jeunes. Malgré ces limites, rappelons que l'échantillon provenait de la population générale et que l'approche qualitative utilisée dans cette recherche apporte un autre point de vue multidimensionnel à la coparentalité.

Conclusion

Les trajectoires de coparentalité en lien avec les transitions familiales sont, à ce jour, peu explorées. La contribution de la présente étude se situe sur quatre plans. Elle permet d'abord d'illustrer la diversité des relations coparentales post-rupture par l'investigation des composantes de la coparentalité. Par son regard sur la relation coparentale entretenue avant et après la séparation, elle permet de mieux comprendre comment cette transition familiale influence le cours de la relation. En outre, elle est une des rares études à faire ressortir le rôle d'une recomposition sur l'exercice de la coparentalité. Enfin, elle met en lumière certains facteurs contextuels associés à l'évolution des trajectoires.

D'autres recherches sont nécessaires afin de mieux comprendre l'impact des transitions familiales sur l'exercice de la coparentalité, notamment sur le rôle de la recomposition familiale. Des variables reliées au contexte de la séparation et de la recomposition devraient aussi être considérées si l'on veut mieux comprendre ce qui influence l'évolution de la coparentalité chez les parents séparés.

En terminant, les trajectoires mises en lumière dans cette étude aident à cibler les besoins et les ressources des parents séparés et à identifier des programmes d'intervention qui tiennent compte du niveau de risque présenté. Par exemple, pour les trajectoires *Une crise temporaire au sein de l'équipe parentale* et *Un équipier est moins dans la partie*, des programmes d'éducation parentale, qui fournissent de l'information basée sur la recherche et des recommandations sur différents thèmes entourant la parentalité et la rupture conjugale, pourraient aider à réduire les conflits entre les parents et renforcer la relation parent-enfant (Grych, 2005). La médiation familiale pourrait aussi augmenter la collaboration entre les parents en plus de favoriser l'implication du parent non gardien auprès des enfants (Emery, Laumann-Billings, Waldron, Sbarra et Dillon, 2001). *Les coéquipiers en conflit* pourraient bénéficier de programmes d'interventions thérapeutiques ciblées, lesquels visent des changements plus permanents dans les comportements parentaux (Grych, 2005). Pour *Les adversaires*, des interventions thérapeutiques impliquant une collaboration étroite entre les professionnels du domaine légal et psychosocial pourraient s'avérer plus efficaces. Enfin, peu importe le niveau de risque présenté, enseigner aux parents comment différencier leurs rôles de conjoint et de parent apparaît une cible d'intervention à privilégier afin de faciliter la coopération et minimiser les conflits (Emery, 1994).

Références bibliographiques

- Adamsons, K. et Pasley, K. (2006). Coparenting following divorce and relationship dissolution. Dans M. A. Fine et J. H. Harvey (dir.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (p. 241-261). Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum.
- Afifi, T. D. et Hamrick, K. (2006). Communication processes that promote risk and resiliency in postdivorce families. Dans M. A. Fine et J. H. Harvey (dir.), *Handbook of divorce and relationship dissolution* (p. 435-456). Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum.
- Ahrons, C. R. (1994). *The good divorce : Keeping your family together when your marriage comes apart*. New York : Harper Collins.
- Ahrons, C. R. (2007). Family ties after divorce : Long-term implications for children. *Family Process*, 46(1), 53-65.
- Ambert, A.-M. (2009). *Divorce : faits, causes et conséquences*. Ottawa, Ontario, Canada : Institut Vanier de la Famille.
- Baum, N. (2003). Divorce process variables and the co-parental relationship and parental role fulfillment of divorced parents. *Family Process*, 42(1), 117-131.
- Baum, N. (2004). Typology of post-divorce parental relationships and behaviors. *Journal of Divorce and Remarriage*, 41(3/4), 53-79.
- Bonach, K. (2005). Factors contributing to quality coparenting : Implications for family policy. *Journal of Divorce and Remarriage*, 43(3/4), 79-103.
- Chaussebourg, L., Carrasco, V. et Lermenier, A. (2009). *Le divorce*. France : Rapport pour le Secrétariat général, Sous-direction de la statistique et des études, Ministère de la justice.
- Christensen, D. H. et Rettig, K. D. (1995). The relationship of remarriage to post-divorce co-parenting. *Journal of Divorce and Remarriage*, 24(1/2), 73-88.
- Duchesne, L. (2006). *La situation démographique au Québec. Bilan 2006*. Québec : Institut de la statistique du Québec.
- Emery, R. E. (1994). *Renegotiating family relationships : Divorce, child custody, and mediation*. New York : Guilford Press.
- Emery, R. E., Laumann-Billings, L., Waldron, M. C., Sbarra, D. A. et Dillon, P. (2001). Child custody mediation and litigation : Custody, contact, and coparenting 12 years after initial dispute resolution. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 69(2), 323-332.

- Feinberg, M. E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting : A framework for research and intervention. *Parenting : Science and Practice*, 3(2), 95-131.
- Gaspar, J. A. F., Stolberg, A. L., Macie, K. M. et Williams, L. J. (2008). Coparenting in intact and divorced families : Its impact on young adult adjustment. *Journal of Divorce and Remarriage*, 49(3/4), 272-290.
- Graham, E. E. (1997). Turning points and commitment in post-divorce relationships. *Communication Monographs*, 64(4), 350-368.
- Grych, J. H. (2005). Interparental conflict as a risk factor for child maladjustment : Implications for the development of prevention programs. *Family Court Review*, 43(1), 97-108.
- Hetherington, E. M. et Kelly, J. (2002). *For better or for worse : Divorce reconsidered*. New York : Norton.
- Juby, H., Marciel-Gratton, N. et Le Bourdais, C. (2005a). *Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Ottawa, Ontario, Canada : Ministère de la Justice.
- Juby, H., Marciel-Gratton, N. et Le Bourdais, C. (2005b). *Et la vie continue : expansion du réseau familial après la séparation des parents*. Ottawa, Ontario, Canada : Ministère de la Justice.
- Koenig Kellas, J., Bean, D., Cunningham, C. et Cheng, K. Y. (2008). The ex-files : Trajectories, turning points, and adjustment in the development of post-dissolutional relationships. *Journal of Social and Personal Relationships*, 25(1), 23-50.
- Lansford, J. E., Ceballo, R., Abbey, A. et Stewart, A. J. (2001). Does family structure matter ? A comparison of adoptive, two-parent biological, single-mother, stepfather and stepmother households. *Journal of Marriage and Family*, 63(3), 840-851.
- Maccoby, E. E., Buchanan, C. M., Mnookin, R. H. et Dornbusch, S. M. (1993). Postdivorce roles of mothers and fathers in the lives of their children. *Journal of Family Psychology*, 7(1), 24-38.
- Maccoby, E. E., Depner, C. E. et Mnookin, R. H. (1990). Coparenting in the second year after divorce. *Journal of Marriage and the Family*, 52(1), 141-155.
- Madden-Derdich, D. A., Leonard, S. A. et Christopher, F. S. (1999). Boundary ambiguity and coparental conflict after divorce : An empirical test of a family systems model of the divorce process. *Journal of Marriage and Family*, 61(3), 588-598.
- Mayer, R. et Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C.

- Saint-Jacques, D. Turcotte et collaborateurs (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p. 159-189). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- McHale, J. P. et Kuersten-Hogan, R. (2007). What is coparenting, and why is it important ? Dans J. P. McHale (dir.), *Charting the bumpy road of coparenthood* (p. 1-23). Washington, DC : Zero to three.
- Prioux, F., Mazuy, M. et Barbieri, M. (2010). L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple. *Population*, 65(3), 421-474.
- Statistique Canada (2002). La diversification de la vie conjugale au Canada document électronique, *Le Quotidien*. Récupéré [le 24 août 2011] de :
<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/020711/q020711a.htm>
- Statistique Canada (2005). Divorces, *Le Quotidien*. Récupéré [le 24 août 2011] de :
<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/050309/dq050309b-fra.htm>
- Teubert, D. et Pinquart, M. (2010). The association between coparenting and child adjustment : A meta-analysis. *Parenting : Science and Practice*, 10, 286-307.
- Turcotte, D. (2000). Le processus de la recherche sociale. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte et collaborateurs (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p. 39-68). Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.